EquiLiberté 79
Fédération départementale

Compte-rendu

Réunion de bureau 05/06/2025

Présents : Mathilde Calcagno, Daniel DUBOIS, Maryse DUCROT, Julie DUPONT, Bernard GIRET, Brigitte Hordé

TÉLÉPHONE EQUILIBERTÉ 79

Rétablir une ligne téléphonique EquiLiberté afin d'assurer la continuité des réponses aux appels pour les inscriptions à La Virée et autres appels
Contrat au nom d'EquiLiberté 79(chez Orange)
Relais téléphonique pris par Bernard
Partage du sheet (inscriptions à La Virée)à Bernard par Daniel
Modification de contact (affiche et publication fait par Julie)

LA VIRÉE

Modification de contact à faire sur l'affiche et le dossier d'inscription à mettre sur le site (Maryse Daniel)
Julie prévoie une publication avec un montage photo sur FB
Cadeaux randonneurs

- miel 1,50 euros x 100
- rillette de cabri 5,50 euros * 100
- T-shirt en cours (devis pour impression en cours de traitement)
- Livret : toujours en cours de recherche d'annonceurs et de compléments (soit paiement soit visuel)

Planifier une réunion pour la Virée: proposition de date le jeudi 19 Juin
Demande auprès des membres de l'ARB pour leur présence

CONSTITUTION DU BUREAU

Demande de "sang neuf" au sein du bureau
- Année de transition pour Maryse qui souhaite quitter son poste
- À préciser lors du CA
- Souhait que le bureau aient les mêmes objectifs et envie de soutenir ÉquiLiberté : Une association viable sur le plan financier

Sur le plan administratif beaucoup de choses à prévoir
- Comment se répartir les tâches au sein du collectif
- Secrétaire à trouver (Mathilde présente en transition) - pas de secrétaire
- Vice-président Bernard / Stéphanie -

Julie souhaite garder sa place en tant que trésorière
- Demande de subvention en cours de traitement

DIVERS

Balisage:
Bernard fait une proposition d'une quantité de 1000 pancartes à l'achat, soutenue par Maryse
voir avec les associations pour l'achat de pancartes

Les lettres info:
1 par quinzaine ? Voir au CA

La gestion du matériel : trouver une personne pouvant en avoir la responsabilité

La salle de Lageon doit être rendue PROPRE